

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 juin 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
Mme Catherine CONAT avec pouvoir à M. Gilles BORNOT

Etait absente :

Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

ECOLE PRIMAIRE JULES GROSJEAN – DEMANDE DE SUBVENTION

Cette délibération a été affichée le : 11 juillet 2022

ECOLE PRIMAIRE JULES GROSJEAN – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

Une enseignante affectée à l'école primaire Jules Grosjean souhaite proposer aux 21 élèves de sa classe de CM1/CM2 un cycle d'initiation à la voile.

Cette activité se déroulera à la base de loisirs de Brognard et 8 séances sont programmées d'ici la fin de l'année scolaire, regroupées sur 4 journées (pour limiter les frais de transport).

Ce cycle s'inscrit dans le cadre de l'éducation physique et sportive dispensée à l'école élémentaire.

L'établissement sollicite une subvention de 500 €, pour prendre en charge l'activité proprement dite (encadrement, mise à disposition du matériel), les autres postes de dépenses (transports jusqu'à la base nautique de Brognard, en particulier) étant couverts par les crédits municipaux habituels.

M. ROCH, Inspecteur de l'éducation nationale, a donné un avis pédagogique favorable.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal répond favorablement à cette demande et décide de verser 500 € à la coopérative de l'école primaire Jules Grosjean.

Décision du Conseil Municipal

Pour	: 34
Contre	: 0
Abstentions	: 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 11 juillet 2022